

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720
Séance du mardi 21 mai 2024
N°20240521-09**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	6	4

L'an deux-mille-vingt-quatre et le mardi vingt et un mai à 17h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Alain ROUGET.

Date de la
Convocation

15/05/2024

Date d'affichage

15/05/2024

Objet de
Délibération

**Délibération pour
procéder à l'enquête
publique préalable à
l'aliénation d'un
chemin rural**

Etaient présents

ROUGET Alain, ESPINASSE Joël, PELLET Bernard, JULIEN Christian,

Absents : PEIRS Virginie donne procuration à Christian JULIEN, VALGALIER Jessie,

A été nommée secrétaire : ESPINASSE Joël

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que le chemin rural, sis hameau de Alayrac, n'est plus utilisé par le public.

Compte tenu de la désaffectation du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;

Demande à Monsieur le maire d'organiser une enquête publique sur ce projet.

5 votes pour

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
15/05/2024
et publication du
15/05/2024

**Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.**

**LE MAIRE
Alain ROUGET**

